

neodisher MediKlar

Version : 2 / FR

remplace la version : 1 /
FR

Date de révision:
15.05.2017

Date d'impression
26.05.17

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

neodisher MediKlar

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse:

Chemische Fabrik Dr. Weigert GmbH & Co. KG
Mühlenhagen 85
D-20539 Hamburg
No. de téléphone +49 40 789 60 0
No. Fax +49 40 789 60 120
www.drweigert.com

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS:

sida@drweigert.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

GBK/ Infotrac: (USA domestic) 1 800 535 5053 or international +1 352 323 3500
ORFILA téléphone : +33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Skin Irrit. 2 H315

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

neodisher MediKlar

Version : 2 / FR

remplace la version : 1 /
FR

Date de révision:
15.05.2017

Date d'impression
26.05.17

Eliminer seulement les emballages complètement vidés et fermés. Pour l'élimination du produit restant voir fiche de données de sécurité.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

EUH208 Contient chlorure de cis-1-(3-chloroallyl)-3,5,7-triaza-1-azoniaadamantane, Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1), Peut déclencher une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

sodium lauroyl glutamate

No. CAS	29923-31-7			
No. EINECS	249-958-3			
Concentration	>= 1	<	10	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Eye Irrit. 2		H319	

fatty alkoholethoxylate-n-butylether

No. CAS	147993-63-3			
Concentration	>= 10	<	25	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Skin Irrit. 2		H315	
	Aquatic Acute 1		H400	

chlorure de cis-1-(3-chloroallyl)-3,5,7-triaza-1-azoniaadamantane

No. CAS	51229-78-8			
No. EINECS	426-020-3			
Numéro d'enregistrement	01-0000017242-79			
Concentration		<	1	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Flam. Sol. 2		H228	
	Repr. 2		H361d	
	Acute Tox. 4		H302	
	Skin Irrit. 2		H315	
	Skin Sens. 1		H317	
	Aquatic Chronic 2		H411	

Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

No. CAS	55965-84-9			
Concentration	>= 0,00015	<	0,0015	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Acute Tox. 3		H331	
	Aquatic Chronic 1		H410	
	Aquatic Acute 1		H400	
	Skin Sens. 1		H317	
	Skin Corr. 1B		H314	
	Acute Tox. 3		H311	
	Acute Tox. 3		H301	

neodisher MediKlar

Version : 2 / FR

remplace la version : 1 /
FR

Date de révision:
15.05.2017

Date d'impression
26.05.17

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2	H315	$\geq 0,06 < 0,6$
Eye Irrit. 2	H319	$\geq 0,06 < 0,6$
Skin Corr. 1B	H314	$\geq 0,6$
Skin Sens. 1	H317	$\geq 0,0015$

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation

neodisher MediKlar

Version : 2 / FR

remplace la version : 1 /
FR

Date de révision:
15.05.2017

Date d'impression
26.05.17

locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosol. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Conserver le récipient bien fermé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur > 0 < 30 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Classe de stockage d'après TRGS 510

Classe de stockage d'après TRGS 510 12 Des liquides non combustibles

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

pas de données

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire mais il faut empêcher de la respiration des vapeurs; En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

neodisher MediKlar

Version : 2 / FR

remplace la version : 1 /
FR

Date de révision:
15.05.2017

Date d'impression
26.05.17

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques (EN 374)

Utilisation Contact permanent avec les mains

Matériau approprié néoprène

Épaisseur du gant $\geq$ 0,65 mm

Temps de pénétration $>$ 480 min

Matériau approprié nitrile

Épaisseur du gant $\geq$ 0,4 mm

Temps de pénétration $>$ 480 min

Matériau approprié butyle

Épaisseur du gant $\geq$ 0,7 mm

Temps de pénétration $>$ 480 min

Utilisation Contact de courte durée avec les mains

Matériau approprié nitrile

Épaisseur du gant $\geq$ 0,11 mm

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat liquide
Couleur brun clair
Odeur caractéristique

La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

valeur pH

Valeur env. 5,8
température 20 °C

Point de fusion

Remarque non déterminé

Point de congélation

Remarque non déterminé

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

Point d'éclair

Remarque Non applicable

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

inflammabilité (solide, gaz)

évaluation non déterminé

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Remarque non déterminé

Densité de vapeur

neodisher MediKlar

Version : 2 / FR

remplace la version : 1 /
FR

Date de révision:
15.05.2017

Date d'impression
26.05.17

Remarque	non déterminé		
Densité			
Valeur	1,01		g/cm ³
température	20	°C	
Hydrosolubilité			
Remarque	miscible en toutes proportions		
solubilité(s)			
Remarque	non déterminé		
coefficient de partage: n-octanol/eau			
Remarque	non déterminé		
Température d'inflammabilité			
Remarque	non déterminé		
température de décomposition			
Remarque	non déterminé		
Viscosité			
dynamique			
Valeur	< 50		mPa.s
température	20	°C	
propriétés explosives			
évaluation	non déterminé		
Propriétés comburantes			
évaluation	Aucun(e) n'est connu(e).		

9.2. Autres informations

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

température de décomposition

Remarque non déterminé

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

vapeurs ou gaz irritants

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

neodisher MediKlar

Version : 2 / FR

remplace la version : 1 /
FR

Date de révision:
15.05.2017

Date d'impression
26.05.17

Toxicité aiguë par voie orale

Espèces	rat		
DL50	>	2000	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)		

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

chlorure de cis-1-(3-chloroallyl)-3,5,7-triaza-1-azoniaadamantane

Espèces	rat		
DL50		1552	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

chlorure de cis-1-(3-chloroallyl)-3,5,7-triaza-1-azoniaadamantane

Espèces	rat		
CL 50	>	5,2	mg/l
Administration/Forme	Poussières/Brouillards		

Corrosion/irritation cutanée

évaluation	irritant
------------	----------

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

sensibilisation

Remarque	Des réactions d'allergie sont possibles.
----------	--

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Mutagénicité

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Toxicité pour la reproduction

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Cancérogénicité

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Danger par aspiration

Pas de dangers particuliers à mentionner.

Expériences issues de la pratique

L'inhalation peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

neodisher MediKlar

Version : 2 / FR

remplace la version : 1 /
FR

Date de révision:
15.05.2017

Date d'impression
26.05.17

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

non déterminé

Toxicité pour les poissons (Composants)

fatty alkoholethoxylate-n-butylether

Espèces	cyprins dorés (<i>Leuciscus idus</i>)	
CL 50	0,6	mg/l
méthode	DIN 38412, partie 15	

chlorure de cis-1-(3-chloroallyl)-3,5,7-triaza-1-azoniaadamantane

Espèces	<i>Lepomis macrochirus</i>	
CL 50	66	mg/l
Durée d'exposition	96	h

Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

Espèces	truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>)	
CL 50	0,19	mg/l
Durée d'exposition	96	h
méthode	OCDE 203	

Toxicité pour les daphnies (Composants)

chlorure de cis-1-(3-chloroallyl)-3,5,7-triaza-1-azoniaadamantane

Espèces	<i>Daphnia magna</i>	
CE50	25,8	mg/l
Durée d'exposition	48	h

Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

Espèces	<i>Daphnia magna</i>	
CE50	0,16	mg/l
Durée d'exposition	48	h
méthode	OCDE 202	

Toxicité pour les algues (Composants)

fatty alkoholethoxylate-n-butylether

Espèces	<i>Scenedesmus subspicatus</i>	
CE50	>= 0,1 à 1	mg/l
Durée d'exposition	72	h
méthode	OCDE 201	

chlorure de cis-1-(3-chloroallyl)-3,5,7-triaza-1-azoniaadamantane

EbC50	72	mg/l
Durée d'exposition	72	h

Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

CI50	0,379	mg/l
Durée d'exposition	72	h
méthode	OCDE 201	

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation

neodisher MediKlar

Version : 2 / FR

remplace la version : 1 /
FR

Date de révision:
15.05.2017

Date d'impression
26.05.17

Indications générales

non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

non déterminé

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir paragraphes 6 à 8

Autres informations

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

neodisher MediKlar

Version : 2 / FR

remplace la version : 1 /
FR

Date de révision:
15.05.2017

Date d'impression
26.05.17

Composants (règlement (CE) no 648/2004)

5 % ou plus, mais moins de 15 %:

agents de surface non ioniques

moins de 5 %:

agents de surface anioniques, polycarboxylates

Autres ingrédients

agents conservateurs: Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1), chlorure de cis-1-(3-chloroallyl)-3,5,7-triaza-1-azoniaadamantane

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination WGK 2

de l'eau (Allemagne)

Remarque Classification according to Annex 4 VwVwS

COV

COV (CE) 0 %

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H228	Matière solide inflammable.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Sol. 2	Matière solide inflammable, Catégorie 2
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de



neodisher MediKlar

Version : 2 / FR

remplace la version : 1 /
FR

Date de révision:
15.05.2017

Date d'impression
26.05.17

sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.